



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

### Section 1 - IDENTIFICATION DE PRODUIT ET COMPAGNIE

#### Nom du produit

Agent de Détection des Dommages

#### Synonymes

Agent de Détection des Dommages CB

#### Usage du produit

Spray (aérosol) pour détecter les micro-capsules endommagées sur le papier autocopiant.

#### Restrictions d'utilisations

Aucun connu.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Pixelle Specialty Solutions LLC

232 East 8th Street

Chillicothe, Ohio 45601

Téléphone: 740-772-3111

Numéro d'appel d'urgence: 800-424-9300 CHEMTREC®

#### Remarques générales

NOTE : Les numéros de téléphone d'urgence ne doivent être utilisés que dans le cas d'urgences chimiques comprenant déversement, fuite, incendie, exposition ou accident mettant en jeu des produits chimiques. Toutes les questions autres qu'en cas d'urgence doivent être adressées au service à la clientèle.

### Section 2 - Identification des Risques

#### Classification conformément au paragraphe (d) à la norme 29 CFR 1910.1200

Aérosols inflammables - Catégorie 1

Dangereux d'aspiration - Catégorie 1

Toxicité aiguë (inhalation) de vapeur - Catégorie 4

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Toxicité pour la Reproduction - Catégorie 2

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition - Catégorie 1 ( Système Nerveux Central )

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition - Catégorie 3 ( système nerveux central, , voies respiratoires )

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée - Catégorie 2

Dangereux en milieu aquatique - aigu - Catégorie 2

Dangereux en milieu aquatique - chronique - Catégorie 2

## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

### Eléments d'étiquetage SGH

#### Symbole(s)



### SIGNAL MOT

DANGER

#### Mention(s) de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Énoncés des précautions

##### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Réponse

EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

NE PAS faire vomir.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Recueillir le produit répandu.

### **Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

### **Élimination**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### **Déclaration(s) de Toxicité Aiguë Inconnue**

0% du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

### **Section 3 - Composition / Information sur les Ingrédients**

CAS	Nom du Composant	Pour cent
108-88-3	Toluène	65-75
74-98-6	Propane	10-20
106-97-8	Butane	10-20
Secret commercial	Résine phénolique	1-5

L'identité et / ou le pourcentage de la composition chimique est retenu comme secret commercial.

### **Section 4 - Premiers soins**

#### **Inhalation**

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

#### **Peau**

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

#### **Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### **Ingestion**

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

### **Symptômes/Effets les Plus Importants**

#### **Aiguë**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée, irritation oculaire, Dommage au système nerveux central. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires et une dépression du système nerveux central.

#### **Différés**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Antidote**

Traiter les symptômes et de soutien.

## **Section 5 - Mesures de Lutte contre l'Incendie**

### **Moyens d'extinction**

#### **Procédé d'Extinction Adéquat**

Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone ou du produit chimique sec.

#### **Moyens Extinction Inadéquat**

L'eau peut être un agent d'extinction inefficace, mais elle doit être utilisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

#### **Dangers Particuliers Liés au Produit Chimique**

Aérosol extrêmement inflammable. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Contenu du bidon extrêmement inflammable et sous pression. Éviter le contact avec des températures supérieures à 120 ° C. Éviter l'exposition à la lumière solaire directe. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses ; les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

#### **Produits Dangereux Résultant de la Combustion**

Les produits de décomposition dangereux comprennent la fumée noire et les fumées toxiques de dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone.

#### **Conseils aux pompiers**

Porter un équipement complet de protection de lutte contre l'incendie incluant un appareil de respiration autonome pour vous protéger contre de possibles expositions.

#### **Mesures de Lutte contre l'Incendie**

Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. S'il n'y a pas de danger, déplacer le contenant à l'écart des lieux d'incendie. Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée et continuer bien après que le feu soit éteint. Éviter d'inhaler la matière ou les sous-produits de combustion.

## **Section 6 - Procédures en cas de déversement**

### **Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence**

Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle (voir la section 8).

#### **Méthodes et Matières pour le Confinement et le Nettoyage**

Garder le personnel non requis éloigné. Si possible, arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Eloigner toute source d'ignition. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher sur celui-ci. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

vapeurs ou contrôler la propagation du nuage de vapeur. Aérer la zone. Absorber avec du sable ou avec une autre matière non combustible. Récupérer la substance renversée à éliminer dans un récipient approprié. Endiguer pour élimination ultérieure.

### **Précautions environnementales**

Éviter le rejet dans l'environnement.

## **Section 7 - Manipulation et Entreposage**

### **Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer la vapeur ou le brouillard. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Ne pas manger, boire, ou fumer en utilisant ce produit. Porter des gants/des vêtements et protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

### **Conditions Nécessaires pour Garantir la Sécurité du Stockage, y Compris Toute Incompatibilité**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Stocker à l'écart de la chaleur et la lumière solaire directe. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation.

### **Matériaux Incompatibles**

Éviter les matières fortement oxydantes, halogènes, matières combustibles, acides, sels de métal.

## **Section 8 - Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle**

### **Limites d'exposition des ingrédients**

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
ACGIH:	20 ppm TWA
NIOSH:	100 ppm TWA ; 375 mg/m3 TWA
	150 ppm STEL ; 560 mg/m3 STEL
	500 ppm IDLH
Europe :	50 ppm TWA ; 192 mg/m3 TWA
	possibilité d'une absorption significative à travers la peau
	100 ppm STEL ; 384 mg/m3 STEL
OSHA (US) :	200 ppm TWA



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

	300 ppm Plafond
Mexico :	50 ppm TWA VLE-PPT ; 188 mg/m <sup>3</sup> TWA VLE-PPT
	Peau - potential d'absorption cutanée
<b>Propane</b>	<b>74-98-6</b>
ACGIH:	(Voir Annexe F: Teneur Minimale en Oxygène )
NIOSH:	1000 ppm TWA ; 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA
	2100 ppm IDLH (LIE de 10 % )
OSHA (US) :	1000 ppm TWA ; 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA
<b>Butane</b>	<b>106-97-8</b>
ACGIH:	1000 ppm STEL
NIOSH:	800 ppm TWA ; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA
Mexico :	800 ppm TWA VLE-PPT ; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA VLE-PPT

### UE – Exposition Professionnelle (98/24 /CE) - Valeurs Limites Biologiques Obligatoires et Mesures de Surveillance de la Santé

Il n'y a pas de valeurs limites biologiques à l'un des composants de ce produit.

### ACGIH - Valeurs Limites d'Exposition- Les Indices Biologiques d'Exposition (BEI)

#### Toluène (108-88-3)

0.02 mg/L Medium: sang Time: avant dernier quart du temps de travail Parameter: Toluène ; 0.03 mg/L Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Toluène ; 0.3 Mg/g créatinine Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: o-Cresol avec hydrolyse (contexte )

### Mesures de Protection Individuelle, telles qu'un Équipement de Protection Individuelle

#### Protection yeux/visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes à coques.

#### Protection de la Peau

Porter des vêtements protecteurs pour minimiser le contact cutané.

#### Protection Respiratoire

Si les concentrations de contaminant dans l'air sont susceptibles de dépasser les limites d'exposition recommandées, l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire homologué NIOSH adapté aux valeurs d'exposition auxquelles sont soumis les employés est préconisée.

#### Gants Recommandations

En cas de contact avec la peau, porter des gants de protection résistant aux produits chimiques; l'utilisation d'alcool polyvinylique (PVA) ou de gants équivalents n'est pas recommandée. Le client est responsable de la détermination de la convenance des gants pour l'environnement de travail et d'autres solvants ou produits chimiques auxquels



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

l'employé peut normalement être exposé. Remplacer les gants aux premiers signes de détérioration (durcissement, fissuration, ramollissement ou gonflement).

### Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUE ET CHIMIQUE

<b>Apparence</b>	Liquide transparent, incolore	<b>Etat physique</b>	liquide
<b>Odeur</b>	odeur de solvant	<b>Couleur</b>	incolore
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible	<b>Point d'ébullition</b>	<-17 °C (<0 °F )
<b>Plage d'ébullition</b>	Pas disponible	<b>Point de congélation</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible	<b>Point d'éclair</b>	<-17 °C (<0 °F coupelle fermée )
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	1 (Propulseur )	<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	9.5 (Propulseur )	<b>Tension de vapeur</b>	760 mmHg
<b>Densité de la vapeur (air=1)</b>	>1	<b>Densité (eau=1)</b>	0.74
<b>Solubilité d'Eau</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible	<b>Solubilité (Autre)</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	Pas disponible	<b>Forme Physique</b>	aérosol
<b>VOC</b>	99 wt%	<b>Volatilité par Volume</b>	100 %
<b>Volatilité par Pesanteur</b>	99.4 %	<b>Masse moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Classe Inflammabilité OSHA</b>	Inflammable		



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

### Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucun risque de réactivité prévu.

#### Stabilité chimique

Stable à des températures et des pressions normales.

#### Possibilité de Réactions Dangereuses

Une polymérisation dangereuse n'a pas été signalée dans des conditions de températures et pressions normales.

#### Conditions à Éviter

Éviter l'exposition à des températures très élevées, chaleur, choc, pression ou contact avec des matériaux incompatibles. Les contenants risquent d'éclater ou d'exploser si exposés à la chaleur.

#### Matériaux Incompatibles

Éviter les matières fortement oxydantes, halogènes, matières combustibles, acides, sels de métal.

#### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux comprennent la fumée noire et les fumées toxiques de dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone.

### Section 11 - Informations Toxicologiques

#### Renseignements sur les Voies Possibles d'Exposition

##### Inhalation

Nocif par inhalation, irritation, nausée, céphalée, somnolence, étourdissement, Désorientation, perturbations de sommeil, perte de coordination, pupilles dilatées, lésion rénale, lésion hépatique, saigner du nez, vomissement, douleur gastrique, perte d'appétit, douleur thoracique, rythme cardiaque irrégulier, de difficulté parler, hallucinations, oscillations d'humeur, douleur dans les extrémités, tremblements, troubles visuels, troubles menstruels, saignement interne, troubles sanguins, lésion nerveuse, lésion cérébrale, coma

##### Contact cutané

Provoque une irritation cutanée.

##### Contact oculaire

Irritation, vue trouble

##### Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, irritation, nausée, douleur gastrique, céphalée, somnolence, étourdissement, Désorientation, perturbations de sommeil, perte de coordination, pupilles dilatées, lésion rénale, lésion hépatique, effets sur la reproduction

##### Toxicité aiguë et chronique

Le toluène peut être lentement absorbé par la peau. L'exposition à des niveaux de 100-200 ppm du toluène peut provoquer un changement dans l'activité motrice, des tests psychophysiologiques, des hallucinations, des changements sanguins, des comportements antipsychotiques et des effets sur le système nerveux central. Une exposition prolongée ou répétée au toluène liquide peut provoquer une sécheresse cutanée ou une dermatite. La surexposition au toluène peut également entraîner une perte de vision et d'audition, des problèmes respiratoires, un foie élargi, une sensibilisation cardiaque et des convulsions. L'accumulation des vapeurs de butane et de propane peut provoquer une asphyxie sans avertissement, produisant des étourdissements et somnolence. Dans une étude d'irritation oculaire chez des lapins, on n'a pas trouvé que la résine phénolique était un irritant oculaire primaire.

## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

Dans une étude d'irritation cutanée chez des lapins, on n'a pas trouvé que la résine phénolique était un irritant cutané primaire (indice d'irritation primaire de 0,04). La résine phénolique n'a pas provoqué de sensibilisation dermique chez les cochons d'inde dans un test de patch fermé.

### Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et les suivants points finals sélectionnés sont publiés:

#### Toluène (108-88-3)

DL50 Oral Rat 2600 mg/kg

Dermique DL50 Lapin 12000 mg/kg

Inhalation CL50 Rat 12.5 mg/L 4 h

#### Propane (74-98-6)

Inhalation CL50 Rat 658 mg/L 4 h

#### Butane (106-97-8)

Inhalation CL50 Rat 658 g/m<sup>3</sup> 4 h

### Données sur la toxicité des produits

#### Estimation de Toxicité Aiguë

Voie dermale	> 2000 mg/kg
Inhalation - vapeur	16.6666 mg/L
Voie orale	> 2000 mg/kg

#### Effets immédiats

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation. Cause une irritation cutanée et oculaire. Peut irriter les voies respiratoires ou peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Effets retardés

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Données sur l'Irritation et la Corrosivité

Cause une irritation cutanée et oculaire. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### Sensibilisation Respiratoire

Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation Cutanée

Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité des ingrédients

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
ACGIH:	A4 - N'est pas Classifier comme un Carcinogène Humain
CIRC:	Monographie 71 [1999] ; Monographie 47 [1989] (Groupe 3 (n'est pas classifié))

#### Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible pour ce produit. Le toluène n'était pas mutagène dans le test Ames Salmonella/microsome. Les résultats des dosages chromosomiques ont été mélangés. L'échange de chromatides



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

sœurs in vitro et les aberrations chromosomiques utilisant des lymphocytes humains ont été à la fois positifs et négatifs.

### **Données oncogènes**

Aucune donnée disponible

### **Toxicité pour la Reproduction**

Les données disponibles caractérisent les composants de ce produit comme ayant des risques pour la reproduction.

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition**

Système nerveux central, système respiratoire

### **Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

Reins, système nerveux central

### **Risque d'aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

## Section 12 - Informations Écologiques

### **Ecotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Composant Analyse - Toxicité Aquatique**

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
Poisson:	CL50 96 h Pimephales promelas 15.22 - 19.05 mg/L [coule à travers ] (vieux d'une journée ); CL50 96 h Pimephales promelas 12.6 mg/L [statique ]; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.89 - 7.81 mg/L [coule à travers ]; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 14.1 - 17.16 mg/L [statique ]; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.8 mg/L [semi-statique ]; CL50 96 h Lepomis macrochirus 11 - 15 mg/L [statique ]; CL50 96 h Oryzias latipes 54 mg/L [statique ]; CL50 96 h Poecilia reticulata 28.2 mg/L [semi-statique ]; CL50 96 h Poecilia reticulata 50.87 - 70.34 mg/L [statique ]
Algues:	EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >433 mg/L IUCLID ; EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 12.5 mg/L [statique ] EPA
Invertébré:	EC50 48 h Daphnia magna 5.46 - 9.83 mg/L [Statique ] EPA ; EC50 48 h Daphnia magna 11.5 mg/L IUCLID

### **Persistence et Dégradabilité**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Bioaccumulative Potentiel**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Mobilité**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Sur la toxicité**

Aucune donnée disponible pour le mélange.



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

### Section 13 - Élimination des Résidus

#### Méthodes Traitement

Les déchets doivent être testés à l'aide des méthodes décrites dans 40 CFR 261 afin de déterminer s'ils répondent aux exigences en vigueur des déchets dangereux. Ne pas incinérer.

#### Numéros EPA (É.-U.) des résidus des ingrédients

L'EPA des États - Unis n'a pas publié les numéros de déchets pour les composants de ce produit

### Section 14 - INFORMATION TRANSPORT

#### Information DOT (É.-U.):

Appellation réglementaire: AÉROSOLS, INFLAMMABLES

Classe de risques: 2.1

UN/NA#: UN1950

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Indications diverses: Polluant marin

#### Information IATA:

Appellation réglementaire: AÉROSOLS, INFLAMMABLES

Classe de risques: 2.1

UN#: UN1950

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Indications diverses: Polluant marin

#### Information IMDG:

Appellation réglementaire: AÉROSOLS

Classe de risques: 2

UN#: UN1950

Étiquette(s) de transport requise(s): 2

Indications diverses: Polluant marin

#### Information TMD:

Appellation réglementaire: AÉROSOLS, INFLAMMABLES

Classe de risques: 2.1

UN#: UN1950

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Indications diverses: Polluant marin

### Section 15 - Données réglementaires

#### Régulations Fédéral des États- Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants qui doivent être identifiés en vertu de SARA Section 302 (40 CFR 355 Annexe A), SARA Section 313 (40 CFR 372.65), CERCLA (40 CFR 302.4), TSCA 12(b), et/ou nécessiter un plan de sécurité des procédés OSHA.



## Fiche Signalétique

Nom du produit: Agent de Détection des Dommages

N° de FS: 3100-016

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
SARA 313:	1 % de concentration à peine
CERCLA :	1000 lb finale RQ ; 454 kg finale RQ

**Section 311/312 de SARA (40 CFR 370 Sous-parties B et C) Catégories de déclaration 2016**

**Santé Aiguë:** Oui **Santé Chronique:** Oui **INCENDIE:** Oui **Pression:** Oui **RÉACTIVITÉ:** Non

**Section 311/312 de SARA (40 CFR 370 Sous-parties B et C) Catégories de déclaration 2017**

Inflammable; Toxicité aiguë; Toxicité pour la Reproduction; Corrosion/irritation cutanée; Lésions oculaires graves/irritation oculaire; Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles; Dangereux d'aspiration

**Régulations de l'État des États-Unis**

Les composants suivants paraissent sur une ou plus d'une des listes suivantes de dangereuses substances de l'état :

Composant	CAS	CA	MA	MN	NJ	Pa
<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Propane</b>	<b>74-98-6</b>	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Butane</b>	<b>106-97-8</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

**Les suivantes déclaration(s) sont fournis sous la Loi de la Californie sur la Sécurité de l'Eau Potable et Droit Toxique de 1986 (Proposition 65):**

MISE EN GARDE! Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de la Californie qui cause des effets reproductrice/développemental

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
Tox. Repro/Dev.	toxicité pour le système développemental, 1/1/1991

**Règlement du Canada**

**Liste de divulgation des ingrédients (IDL) du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada**

Les composants de ce matériau ont été vérifiées par rapport à l'SIMDUT Liste de divulgation des ingrédients du Canada. La liste est composée de produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches signalétiques si elles sont incluses dans les produits qui répondent aux critères du SIMDUT précisées dans le Règlement sur les produits contrôlés et sont présents au-dessus du seuil limite figurant sur le IDL

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
	1 %
<b>Butane</b>	<b>106-97-8</b>
	1 %



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

### Classification SIMDUT

Catégorie B: Matières Inflammables et Combustibles, Section 5: Les Aérosols Inflammables , Catégorie D: Matières Toxiques et Infectieuses , Division 2: Matières Ayant d'Autres Effets Toxiques , Subdivision A: Matières Très Toxiques

### Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

#### Toluène (108-88-3)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI-Annexe 2	KR - REACH CCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

#### Propane (74-98-6)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI-Annexe 2	KR - REACH CCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

#### Butane (106-97-8)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI-Annexe 2	KR - REACH CCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

#### Résine phénolique (Trade Secret)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI-Annexe 2	KR - REACH CCA	CN	NZ	MX	TW
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

### Section 16 - Autres Renseignements

#### Classements HMIS

Santé: 2\* INCENDIE: 4 RÉACTIVITÉ: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême \* = Danger chronique

#### Classement des dangers selon la NFPA



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

Santé: 2 INCENDIE: 4 RÉACTIVITÉ: 0

Degré du danger: 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

### Résumé des Modifications

Mise à jour: 11/01/2018

### Légende/Abréviations

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux; ADR - Européen du Transport Routier; AU - Australie; DBO - Demande Biochimique en Oxygène; C - Celsius; CA - Canada; CA/MA/MN/NJPA - Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie \*; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Réponse Globale de l'Environnement, de la Rémunération, et Loi sur la Responsabilité; CFR-Code des Règlements Fédéraux (US); CLP - Classification, Etiquetage et Emballage; CN - Chine; RPC - Règlement sur les Produits Contrôlés; DFG - Fondation Allemande pour la Recherche; DOT - Ministère des Transports; DSD - La directive relative aux substances dangereuses; DSL - Liste Intérieure des Substances; CEE - Communauté Economique Européenne; CE - Commission Européenne; EIN - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; EINECS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; ENCS- Inventaire Japonais des substances chimiques existants et nouvelles; EPA - Agence de Protection Environnementale; UE - Union Européenne; F - Fahrenheit; CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer; IATA - Association Internationale du Transport Aérien; OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IDL - Liste de Divulgateur des Ingrédients; IDLH - Danger Immédiat pour la Vie et la Santé; IMDG - Code Maritime International des Marchandises Dangereuses; ISHL - Loi Japonaise de la Sécurité industrielle et le droit de la santé; IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées; JP - Japon; Koe - Octanol/Eau Coefficient de Partage; KR KECI Annexe 1 - Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECI) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR KECI Annexe 2 - Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECI) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR - Corée; DL50/CL50 - Dose létale / concentration létale médiane; LIE - Limite Inférieure d'Explosivité; LLV - Limite du niveau de la valeur; LOLI - List Of List™ - Base de Données de Réglementation de ChemADVISOR; MAK - Concentration Maximale en Milieu de Travail; MEL - Limites Maximales de l'Exposition; MX- Mexique; NDSL - Liste des substances Non-Domestiques (Canada); NFPA - l'Agence National de Protection Contre l'Incendie NIOSH - Institut National de Sécurité et la Santé; NJTSR - New Jersey Commerce Registre Secrète; NTP - Programme de Toxicologie National; NZ - Nouvelle-Zélande; OSHA - l'Administration de Sécurité et la Santé; PEL- Limite d'exposition admissible; PH - Philippines; RCRA - Loi de Conservation des Ressources et sur le Recouvrement; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; RID - Européenne des Transports Ferroviaires; SARA - Superfund et Loi de Réautorisation; STEL - Limite d'Exposition à Court Terme; TCAC - Corée- Loi contrôle des produits chimiques toxiques; TMD - Transport des marchandises dangereuses; VLEP-Valeur Limite d'Exposition Professionnelle; TSCA - Loi de Contrôle des Substances Toxiques; TW - Taiwan; TWA - Moyenne pondérée; LSE - Limite Supérieure d'Explosivité; UN/NA - Nations Unies / Amérique du Nord; ÉU - États-Unis; VLE - Valeur Limite d'Exposition (Mexique); SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses (Canada).

### Renseignements divers

#### Désistement

Le fournisseur ne donne aucune garantie que ce soit, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Tout produit acheté est vendu sur l'hypothèse que l'acheteur doit déterminer la qualité et la salubrité du produit. Le fournisseur décline expressément toute responsabilité pour les dommages secondaires,



## Fiche Signalétique

**Nom du produit: Agent de Détection des Dommages**

**N° de FS: 3100-016**

indirects, ou tous autres découlant de l'utilisation ou la mauvaise utilisation de ce produit. Aucune information fournie n'est réputée pour être une recommandation d'utiliser un produit en conflit avec les droits de brevet existants.

**Droit de propriété**

Préparé par Pixelle Specialty Solutions LLC, Département de gestion des produits, 232, 8e Rue Est, Chillicothe, OH 45601.